



Reconnaissance AEAJ N° 30532

Titulaire

Etex Building Performance GmbH, GB SINIAT
Scheifenkamp 16
40878 Ratingen
Germany

Fabricant

Etex Building Performance GmbH, GB SINIAT
40878 Ratingen
Germany

Groupe 234 - Faux-plafonds, (parties de construction indépendantes/protection des espaces vides)

Produit SINIAT SD59 EI90

Description Faux-plafond autoportant en profilés d'acier, plaques d'isolation thermique TERMAROCK 040 (E=2x50mm, PS=40kg/m³), recouverts en dessous et en dessus avec plaques de plâtre armées d'un tissu FLAMTEX A1 (E=20mm, PS=956kg/m³)

Utilisation EI 90-RF1
Pour exposition au feu du dessous et du dessus
Utilisation voir pages suivantes

Documentation MFPA Leipzig GmbH, Leipzig: Rapport d'essai 'PB 3.2/16-194-2Ä ' (29.01.2018); MPA, Braunschweig: Rapport d'essai ' 2100/521/17' (23.11.2017)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 1364-2

Appréciation Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité 31.12.2024

Date d'édition 24.10.2022

Remplace l'attestation du 29.06.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de faux-plafonds est indiqué dans la norme EN 1364-2:1999, chapitre 13.

Ce chapitre contient les principales règles pour les modifications autorisées des éléments d'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation et/ou des calculs supplémentaires.

L'applicabilité des résultats d'essai doit être limitée aux autres constructions où l'installation du plafond est exécutée par-dessous.

PLAFONDS AUTO-PORTEURS EXPOSÉS AU FEU DU DESSUS

Dimensions

Pour les plafonds auto-porteurs qui ont été essayés avec une portée égale ou supérieure à 4 m, une largeur supérieure ou égale à 3 m, et qui ont été essayés à partir des dimensions (4 x 3) m, pour lesquels l'orientation la plus défavorable correspond à la direction des 4 m du four, il est permis d'appliquer les résultats aux plafonds de portée jusqu'à 4,4 m. Il ne doit pas exister de restriction à l'application du résultat dans le sens de la largeur.

- Portée maximale de 4400mm atteinte pour les profilés.

Accessoires

Il est permis d'installer des accessoires comme ceux inclus dans l'élément d'essai avec une distribution par unité de surface ne dépassant pas celle de l'essai.

- Aucun accessoire autorisé, car aucun n'était inclus dans l'élément d'essai.

PLAFONDS AUTO-PORTEURS EXPOSÉS AU FEU DU DESSOUS

Dimensions

Pour les plafonds auto-porteurs qui ont été essayés avec une portée égale ou supérieure à 4 m, une largeur inférieure à 3 m (essayé avec une portée de 4 m et la dimension réelle pour la largeur) et pour lesquels l'orientation la plus défavorable correspond à la direction des 4 m du four, il est permis d'appliquer les résultats aux plafonds de portée jusqu'à 4,4 m. La largeur doit être égale ou inférieure à celle de l'essai.

- Portée maximale de 4400mm atteinte pour les profilés.

Accessoires

Il est permis d'installer des accessoires comme ceux inclus dans l'élément d'essai avec une distribution par unité de surface ne dépassant pas celle de l'essai.

- Aucun accessoire autorisé, car aucun n'était inclus dans l'élément d'essai.

Cavité

Cavités situées au-dessus de plafonds auto-porteurs exposés au feu par-dessous:

- Les résultats d'essai sont valables pour les cavités quelle que soit leur hauteur.